

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00463

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – RECHERCHE ET INNOVATION
FILIERE « SANTE » - PROJET «MOOC EDUCAGEN_1» - UNIVERSITE JEAN
MONNET DE SAINT-ETIENNE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 48
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 17 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221006-D20220046310

Date de mise en ligne : 17 octobre 2022

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Gilles THIZY donne pouvoir à M. Denis BARRIOL

Membres titulaires absents excusés :

M. Cyrille BONNEFOY, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – RECHERCHE ET INNOVATION FILIERE « SANTE » - PROJET «MOOC EDUCAGEN_1» - UNIVERSITE JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE

L'innovation est l'un des piliers du développement de Saint-Étienne Métropole. Cette volonté repose sur le renforcement de secteurs, d'ores et déjà, phares du tissu économique, académique, et industriel local (manufacturing, santé) mais également sur l'émergence de secteurs d'excellence, notamment dans des logiques de fertilisations croisées transversales comme c'est le cas pour le numérique et le design.

Le poids économique, industriel, scientifique, académique et, évidemment sanitaire, de la filière « santé » de Saint-Étienne Métropole est conséquent avec un potentiel de développement important. Cette filière s'appuie sur :

- un tissu industriel dense essentiellement composé de TPE, PME et, plus rarement, d'établissement de taille intermédiaire (ETI),
- des infrastructures et des ressources humaines de haut niveau qui s'articulent autour du campus santé innovations,
- des innovations historiques et sociétales majeures, Saint-Étienne étant le berceau du mutualisme en France,
- un environnement régional favorable à une complémentarité et à une collaboration accrue entre Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.

Afin d'accélérer l'émergence d'innovations dans les laboratoires et le transfert de technologies et/ou de compétences vers le tissu socio-économique de Saint-Étienne Métropole, les acteurs de l'écosystème local de santé doivent disposer d'équipements et d'outils de pointe (physiques ou dématérialisés) en phase avec les besoins et les avancées actuelles en matière de sciences, de pédagogie et d'industrie.

A ce titre, l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne sollicite Saint-Etienne Métropole au sujet du projet « MOOC EDUCAGEN_1 » décrit ci-dessous.

Le projet - « MOOC EDUCAGEN_1 » porté par l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Créé en 2017 à l'initiative de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, l'Institut PRESAGE (Prévention en santé globale) a pour ambition de répondre aux grands défis nationaux de prévention en santé. PRESAGE mène une recherche associant chercheurs et acteurs de terrain pour un impact favorable sur les déterminants sociaux, culturels et environnementaux de la santé, mais aussi pour réduire les facteurs de risque des maladies.

L'Institut PRESAGE est aujourd'hui hébergé au sein du bâtiment du Centre Hygée construit sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole, au sein du campus santé innovations.

Un des objectifs majeurs du Plan France Génomique 2025 est la préparation à l'intégration de la médecine génomique dans les parcours de soins, notamment en oncologie. En effet, depuis 2020 en France, le double séquençage du génome est proposé à un nombre croissant de patients prioritaires. La médecine génomique est définie par le National Human Genome Research Institute américain (NHGRI) comme « une discipline médicale émergente qui implique l'utilisation de l'information génomique des individus comme part entière de leur prise en charge clinique (par exemple pour le diagnostic ou le choix thérapeutique), avec des conséquences sur la santé et des implications dans les recommandations pour l'utilisation clinique ». Le Plan France Médecine Génomique 2025 rappelle qu'« un plan national de médecine génomique ne peut se développer qu'avec l'implication, la compréhension et l'adhésion du public ».

Le projet EDUCAGEN_1 part du postulat de base qu'un module de formation continue à destination des infirmiers diplômés d'Etat et des infirmiers en pratique avancée permettrait de renforcer et d'optimiser l'accompagnement des patients concernés et de leurs proches. La formation à l'accompagnement du patient traité pour un cancer par la médecine génomique, qui nécessite une prise en charge individualisée et centrée, n'est, actuellement, pas intégrée dans le curriculum des infirmiers. Une première phase du projet financée par Saint-Etienne Métropole via son fonds de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation à hauteur de 50 000 € a permis d'élaborer un prototype de module de formation via un projet de recherche postdoctoral de 12 mois. Bien qu'incomplet et au stade expérimental, le module de formation a été testé en vie réelle auprès d'étudiants avec un taux de satisfaction élevé de la part de ceux-ci.

L'ultime phase du projet EDUCAGEN_1, restant donc à financer, a pour objectif la conception du produit final sous la forme d'un MOOC d'introduction à la médecine génomique pour les infirmiers et les infirmiers en pratique avancée.

Le format MOOC est différent de celui d'une formation à distance classique dans la mesure où il s'agit d'un outil de diffusion massive qui fait appel à des technologies avancées et innovantes.

Cette étape va se co-construire avec un généticien du CHU de Saint-Etienne. Le prototype actuel étant essentiellement axé sur le cancer, il semble incontournable, en regard du plan France Médecine Génomique 2025, d'y intégrer la dimension des maladies rares d'une manière plus approfondie.

Deux agences digitales localisées sur le territoire de la métropole ont, d'ores et déjà, été contactées pour travailler sur ce projet qui nécessite des compétences et un savoir-faire spécifiques.

Au-delà de l'ambition pour l'université de disposer d'un module de formation en ligne, a priori unique en France sur un tel sujet, ce projet peut contribuer à faire de Saint-Etienne Métropole une place forte dans le domaine des sciences infirmières et de la prévention. Au plan régional, ce projet a été accompagné par le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) dans sa 1ère phase et sera proposé au consortium régional AURAGEN (plateforme proposant une offre de séquençage à très haut débit aux acteurs impliqués en oncologie et dans la prise en charge des maladies rares sur la région Auvergne Rhône-Alpes). Enfin, l'ambition de faire rayonner ce projet au plan national est d'actualité, avec la présence visée du MOOC sur la plateforme nationale et francophone de référence en matière de MOOCs : France Université Numérique (FUN).

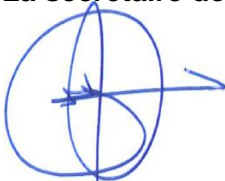
Dans ce contexte et au titre du projet « MOOC EDUCAGEN_1 », l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne sollicite Saint-Étienne Métropole dans le cadre de la conception d'un module de formation en ligne (MOOC) pour un montant de subvention de 30 000 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 30 000 € à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne au titre du projet « MOOC EDUCAGEN 1 ».**
- **approuve le projet de convention de financement entre Saint-Étienne Métropole et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne au titre du projet « MOOC EDUCAGEN 1 ».**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte : INUM 20421-SULAB.**

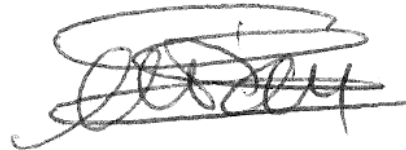
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,



Gaël PERDRIAU